

Conditions Générales de Vente

Article n° 1 : Objet & champ d'application

Les Conditions Générales de Vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Understand et de son client dans le cadre de la vente de masques de protection contre les risques de propagation du virus Covid-19. Ce masque de protection étant précisé comme dispositif non médical, est à utiliser en complément des gestes barrières : il réduit les risques de contamination envers autrui en diminuant les projections de postillons et il améliore la protection en restreignant les contacts entre les mains, la bouche et le nez, points d'entrée du coronavirus.

Toute prestation accomplie par la société Understand implique donc l'adhésion sans réserve du client aux présentes Conditions Générales de Vente.

Article n° 2 : Produits

La société Understand commercialise des masques de protection lavables, réutilisables et personnalisables figurant sur le site internet www.understand.com au jour de sa consultation par le client et dans la limite des stocks disponibles. Les produits sont conformes aux normes applicables en France (UNSI, OEKO-TEX 10, AFNOR) notamment en ce qui concerne l'étiquetage, le marquage, l'usage et les normes de fabrications.

Les produits commercialisés sont assortis d'une description la plus précise et complète possible, faisant état de leurs qualités, certifications et détails (composition, photo, prix).

Toutefois, eu égard au mode de présentation numérique des produits sur le site internet www.understand.com, il est possible que la perception par le client de la représentation photographique des produits ne corresponde pas exactement au produit en lui-même. Les éléments photographiques, textuels et graphiques n'étant pas contractuels, dès lors, la société Understand ne saurait être tenu responsable de toute erreur, de tout oubli ou de toute omission de l'un de ces éléments, ou de leur modification. Il est ainsi précisé que si la société Understand s'engage à faire le nécessaire pour illustrer les différents éléments les plus fidèles à la réalité, notamment en matière de coloris, il ne saurait garantir que ceux-ci seront identiquement reproduits sur l'équipement informatique du client et, en conséquence, parfaitement identique au produit livré.

Lorsqu'un produit est accompagné d'une référence à son nombre de lavages, cette référence correspond à la résistance mécanique et physique du produit, particulièrement de ses tissus et coutures, aux cycles de lavages qui découlent d'un entretien normal du produit en machine à laver, nonobstant l'usure normale et raisonnable de toute chose au fil du temps.

Article n° 3 : Prix

Les prix des produits vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société Understand s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les produits commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Article n° 4 : Conditions de règlement

- TVA applicable au taux en vigueur à la date de facturation
- Acompte de 50% du montant TTC à la commande et le solde TTC à la livraison
- Compte : Société Générale Crécy la Chapelle
- Guichet : 01308
- BIC : SOGEFRPP
- Banque : 30003
- N° compte : 00020106317
- IBAN : FR76 3000 3013 0800 0201 0631 734
- Validité du devis : 5 jours ouvrés
- Délais de fabrication moyen : 10 jours ouvrés

Article n° 5 : Commande

Toute commande ne pourra être prise en compte qu'après réception du devis signé.

Article n° 6 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Understand serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par le client de certaines prestations.

Article n° 7 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Article n° 8 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue par virement bancaire. Lors de l'enregistrement de la commande, le client devra s'engager au règlement de la totalité de sa commande selon les modalités de l'Article n°4 des présentes Conditions Générales de Vente.

Article n° 9 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des produits livrés au jour de la réception, le client doit verser à la société Understand une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des produits.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

Article n° 10 : Article résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de l'Article n° 9, le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Understand

Article n° 11 : Article de réserve de propriété

La société Understand conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral de la commande, en principal et en accessoires. À ce titre, si le client fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Understand se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les produits vendus et restés impayés.

Article n° 12 : Propriété artistique et intellectuelle

Les créations reproduites sur le présent support sont des œuvres de l'esprit protégées en tant que telles par le Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, représentation ou adaptation, même partielle, selon quelque mode et sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation écrite de la société Understand serait constitutive de contrefaçon au sens des articles L.335-2 et suivant dudit Code et passible de poursuites pénales.

Article n° 13 : Livraison

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe du produit au client ;
- soit au lieu indiqué par le client sur le bon de commande ou devis.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit du client à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par le client.

En cas de produits manquants ou détériorés lors du transport, le client devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdits produits.

Article n° 14 : Réclamation et Garantie

Toute réclamation devra nous parvenir par mail sous 24 heures et par lettre recommandée avec accusé de réception sous 48 heures. Passé ce délai, la société Understand se réserve le droit de ne plus admettre de réclamation.

Notre garantie se limite au remplacement des produits ou partie défectueuse à l'exclusion de tout autre frais qui restera à la charge de l'acquéreur.

Article n°15 : Politique de retour

- **Produit personnalisé :** Conformément à l'article L221-18 du Code de la Consommation, les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisé ne peuvent faire l'objet d'une rétractation.
- **Produit standard :** Selon ce même Article le client dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours pour retourner tout article ne lui convenant pas sans avoir à évoquer de motif, étant précisé que les frais de retour sont à la charge du client. Au regard des spécificités des produits commercialisés et pour des raisons de protection sanitaire, ceux-ci ne pourront être retournés que si le produit est intact, dans son emballage d'origine et totalement inutilisé.

Article n° 16 : Cas de résiliation sans faute & Force majeure

La responsabilité de la société Understand ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Générales de Vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

En cas de résiliation sans faute de la commande, pour les motifs précédemment énoncés par exemple, toute étape achevée sera entièrement facturée, et toute étape entamée sera facturée au prorata temporis selon l'état d'avancement de la prestation. Le client recevra une facture de résiliation dans un délai d'un mois à compter de la date de résiliation du contrat, détaillant le prix de la prestation.

Article n° 17 : Non compris au devis

Toute création graphique résultant de la personnalisation complète et entière des produits, hors adaptation graphique ou mise au format des éléments du client.

Article n° 18 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Meaux, 56 rue Aristide Briand 77100 Meaux.